



ATTESTATION DE FORMATION

Je, soussigné, Nicolas CHANALET, directeur du centre de formation permanente des personnels de santé du CHU de Bordeaux (n° DA 7233P001133), atteste que **Madame TRIAS Luna**,

a suivi avec assiduité la formation :

**Formation hygiène et salubrité pour les personnes qui
mettent en œuvre les techniques de tatouage par
effraction cutanée et de perçage corporel**

d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances
(selon l'article L 6313-1 du code du travail)

les 4, 5 et 6 juin 2018

au CFPPS – Hôpital Xavier Arnoz à PESSAC
soit un total de 21 heures

Le participant a suivi les enseignements lui permettant d'atteindre les objectifs mentionnés dans le programme qui lui a été remis.

Fait à PESSAC, le 6 juin 2018.

Le participant

Fonction : PIERCING TATOUAGE

Employeur :

S.A.S TRIAS
3 BIS RUE DE VERDUN
64100 HENDAYE
TEL. 06 62 48 16 79
IYA. FR 58 82 62 57 40

Par délégation du directeur général
Le directeur du CFPPS

C.H.U. de BORDEAUX
Centre de Formation Permanente
des Personnels de Santé
I.M.S.
Hôpital Xavier Arnoz
33604 PESSAC